

30 avr 2021 -18:36

Appartient à Conseil des ministres du 30 avril 2021

## Lancement de la plateforme de dialogue sur l'avenir du fédéralisme belge

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement de la plateforme de dialogue en ligne sur l'avenir du fédéralisme belge.

Comme l'indique l'Accord de gouvernement, le gouvernement entend apporter une contribution importante à la modernisation, à l'augmentation de l'efficacité et à l'approfondissement des principes démocratiques des structures de l'Etat. Le gouvernement entend dès lors lancer un large débat démocratique ainsi qu'un dialogue entre les représentants politiques et ce, pour évaluer la structure existante. À cette fin, il a été prévu qu'une plateforme de dialogue sur l'avenir du fédéralisme belge sera mise en place sous la présidence des ministres des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique. Le lancement de ce débat démocratique s'inscrit dans la volonté de renforcer la confiance des citoyens dans la politique en tant que force positive. En effet, le gouvernement entend faire du renouveau démocratique une priorité.

La plateforme en ligne a pour objectif de donner la parole aux citoyens, à la société civile, aux milieux académiques, aux experts et aux autorités locales sur la modernisation, l'augmentation de l'efficacité et l'approfondissement des principes démocratiques des structures de l'état afin que la Belgique soit dotée d'un système démocratique rénové et modernisé. Les idées et les propositions issues de la plateforme en ligne seront rassemblées dans un rapport qui sera transmis au gouvernement pour la fin de l'année 2021. La plateforme en ligne vise également à s'exprimer sur la manière dont la Constitution et la législation peuvent être modernisées pour renforcer la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux.

Dans ce cadre, le Conseil des ministres marque son accord sur :

- le recours à l'utilisation de la plateforme MonOpinion, élaborée par le SPF Stratégie et Appui, à la méthodologie et aux différentes modalités pratiques pour sa mise en œuvre
- le lancement des marchés publics concernant l'analyse et le traitement des données à l'aide de l'intelligence artificielle (IA) et le soutien dans le contenu, le processus, la définition des questions, la méthodologie et le rapportage
- la mise en place d'un Secrétariat et d'un Comité scientifique

Le Conseil des ministres demande également aux ministres des Réformes Institutionnelles et du Renouveau Démocratique de prendre les initiatives nécessaires afin d'inviter la Chambre à mettre en place un processus délibératif en son sein.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue de la Loi, 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 488 0511  
<https://verlinden.belgium.be>  
[kabinet.verlinden@ibz.fgov.be](mailto:kabinet.verlinden@ibz.fgov.be)

Marie Verbeke  
Porte-parole  
+32 473 85 16 68  
[marie.verbeke@ibz.fgov.be](mailto:marie.verbeke@ibz.fgov.be)

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 69 79  
<https://clarinval.belgium.be>  
[info@clarinval.belgium.be](mailto:info@clarinval.belgium.be)

Jonas Clottemans  
Porte-parole  
+32 474 40 63 35  
[jonas.clottemans@clarinval.belgium.be](mailto:jonas.clottemans@clarinval.belgium.be)